TIPASA

Arboriculteurs en colère

Les arboriculteurs de la wilaya de Tipasa sont en colère. Ils déclarent être contre «la décision prise à notre insu pour nous obliger à procéder à l'arrachage systématique des millions d'arbres fruitiers que comptent nos vergers».

Il convient de rappeler qu'une redoutable bactérie, appelée le feu bactérien ou Erwinia Amylorova continue de faire des ravages dans des centaines de vergers, provoquant la colère des arboriculteurs de la wilaya de Tipasa.

Un membre de l'association des arboriculteurs nous affirme que «près de 30 000 ha sont contaminés ou constituent des cibles potentielles, pour ce redoutable fléau qui a déjà contaminé, dans les wilayas du Centre algérien près de 17 000 ha de vergers, soit plus de 20 millions d'arbres fruitiers à l'instar du pommier, du poirier, du néflier et du cognassier. Dans les Hauts-Plateaux et à Djelfa, les surfaces contaminées avoisinent les 6 000 ha, soit plus de 7 millions d'arbres fruitiers».

Ahmed Touhami, docteur vétérinaire, grand propriétaire arboricole et président de l'association des arboriculteurs déclare : «L'arrachage massif des arbres fruitiers est un non-sens. Cela ne règle pas le probléme. Car la bactérie est un transfuge, qui colonise les arbres à travers leur blessure, par les fleurs ou par un excès d'irrigation.

Il existe d'autres méthodes moins radicales, qui consistent à stimuler les défenses naturelles des arbres et à replanter des variétés d'arbres moins sensibles à la bactérie.»

S'inscrivant dans le sens de l'application stricte des recommandations ministérielles, des sources autorisées nous ont informé qu'«il a été mis sur pied un comité de suivi de la mise en œuvre du programme de lutte contre le feu bactérien décidé par le département ministériel de l'agriculture, un comité, auquel participent les représentants de tous les instituts nationaux spécialisés liés à l'agriculture pour un suivi au niveau local des mesures prises. L'Etat s'est impliqué totalement dans cette lutte. Que veut-on de plus ?»

C'est à ce titre que Sid Ali M'Barek ingénieur et arboriculteur de Koléa, se situe en porte-à-faux avec l'arrachage massif et déclare à ce propos rejeter carrément cette méthode en précisant qu'«il existe des méthodes plus souples de traitement des arbres contaminés, notamment le sectionnement des branches et il faut procéder à la diminution de l'irrigation des vergers.

Il convient, par ailleurs, d'homologuer certains produits phytosanitaires de lutte contre cette bactérie et d'importer des variétés d'arbres fruitiers plus résistants à cette dernière».

En marge de ces déclarations, le conférencier, qui a animé la journée d'étude organisée par la chambre d'agriculture de Tipasa, rappelle à l'auditoire que «le feu bactérien ou Erwinia Amylorova qui est la plus dangereuse maladie bactérienne des arbres fruitiers à pépins ne constitue pas une tragédie, du fait que le Maroc voisin et la France vivent avec des arbres infectés par cette bactérie.

Dans plusieurs pays où la bactérie est responsable de l'infection, il est institué une lutte obligatoire et permanente contre ce fléau.»

Mais ce que refusent ces arboriculteurs de Tipasa en colère, selon M. A. Touhami, c'est «la décision prise de procéder à l'arrachage des arbres fruitier et de prévoir une prime d'indemnisation de 35 000 DA/ha qui sera octroyée aux agriculteurs ayant subi des dommages déclarés aux services phytosanitaires de la wilaya.» Quant à Sid Ali M'Barek, ingénieur et arboriculteur de Koléa, il cite la possibilité de prévoir les attaques de ce fléau, «à l'instar des Etats-Unis ou du Canada, qui utilisent des logiciels de prévision conçus par l'Université du Maryland ; ces logiciels Cougar Blight et Mary Blight modélisent des données régionales en déclenchant des alertes, sachant que l'infestation par la bactérie Erwinia amylovora est favorisée par des conditions climatiques (hygrométrie supérieure à 65% et une température située entre 18 à 24 degrés). L'Algérie se situe donc dans l'œil du cyclone».

Photo : D R.

Ainsi et en marge de ce constat, les travaux des ateliers organisés au sein de la chambre d'agriculture de Tipasa, qui se sont déroulés la semaine dernière, ont été axés sur la sensibilisation des arboriculteurs au problème induit par la bactérie. Mais au cours de la séance plénière, les agriculteurs ont été plutôt offensifs en estimant inadmissible l'arrachage massif des arbres.

«Qu'on nous donne un délai de 2 années supplémentaires avant d'arracher !»

Un autre arboriculteur de Hattatba plus concis proposera une solution étonnante : «Au lieu de nous indemniser à raison de 35 000 DA l'hectare d'arbres arrachés, soit 12 00 arbres, qu'on nous indemnise à raison de un million de dinars l'hectare.» Cette surprenante proposition a eu quand même un écho favorable au sein de l'auditoire.

Le docteur Ahmed Touhami proposera une solution médiane, qui est celle de détruire le verger si et seulement si plus de 50% des arbres par verger sont infestés, car au-delà de cette proportion, garder le verger est anti-économique».

Larbi Houari

DJENDEL (AÏN DEFLA)

La détresse des habitants des logements préfabriqués

Ce sont 18 chefs de familles qui vivent dans le quartier «Chebak Djelloul» situé au nord est de la ville de Djendel qui viennent d'adresser une pétition au Chef de l'Exécutif de la Wilaya de Aïn Defla, une pétition dans laquelle ils lui demande de prendre en charge la situation dans laquelle les famille se débattent depuis des années et les souffrances que les 18 familles endurent.

Ils rappellent que ces que les logements préfabriqués qu'ils habitent depuis quelques 30 ans, issus du programme d'urgence qui a suivi le séisme de 10 octobre 1 980 qui avait dévasté toute la région, ont atteint un état de dégradation avancé générant une multitude de dangers qui menacent leurs vies avec, entre autres défauts d'isolation, plafonds qui s'effondrent, murs délabrés.

Ils signalent en outre qu'ils ont pu, a la suite de nombreuses démarches, obtenir que leurs habitations ont fait l'objet d'une expertise qui a révélé la présence de matériaux en amiante, un produit que dont tout le monde connait sa dangerosité avérée et reconnue par tous les spécialistes. Ils rappellent que des membres de leurs familles ont été atteintes de différentes maladies, cancers, asthmes, allergies pulmonaires et différentes pathologies de la peau. Ils affirment que leurs démarches leur ont permis d'apprendre que la Wilaya de Aïn Defla a bénéficié d'un programme de construction de 700 logements destinés a l'éradication du préfabriqué, ajoutant que les responsables contactés a propos de ce programme leur ont déclaré que ces 700 logements ne sont pas destinés a éradiquer les logements préfabriqués.

Ces 18 familles sollicitent l'intervention du Wali pour que leur situation soit prise en charge par l'attribution de logements décents et salubres ou par l'octroi d'aides financières qui leur permettraient de détruire ces baraques et l'auto construction de nouveaux logements.

Karim O.

CONFÉRENCE DE PRESSE DE L'EX-SONELGAZ À SKIKDA

40 milliards de centimes de pertes à cause du vol d'énergie durant les 8 derniers mois

L'identité visuelle, les investissements, la rétrocession et le vol d'énergie ont été les thèmes de la conférence de presse de la Direction de distribution de Skikda (ex-direction régionale de Skikda), tenue récemment, au siège sis à 69, avenue Bachir-Boukadoum.

D'emblée, la chargée de la communication a insisté, à travers la rétrospective structurelle et organique de Sonelgaz, sur les nouvelles appellations à employer. Désormais, Sonelgaz est devenue Société de distribution de l'électricité et du gaz, et la direction régionale de Skikda, l'une des 19 directions affiliées à la SDE de Constantine, est baptisée Direction de distribution de Skikda. Les logos ont été également touchés par cette opération.

Au cours de cette rencontre, le directeur de la SDE a révélé que durant les huits derniers mois, le vol d'énergie a causé des pertes estimées à 400 millions de DA à l'ex-Sonelgaz pour 100 GWH volés, équivalent de 2 mois de consommation de toute la wilaya de Skikda. Des illustrations montrant les sites précaires, notamment Bouabaz et El Match, notamment le lotissement social d'Oued El Ouahch, attestent des proportions alarmantes de la rétrocession (énergie rétrocédée par un abonné au profit d'un tiers).

Le phénomène a même gagné les maisons des gens aisés, des photos en font foi. «Une personne nous dit que son téléviseur Plasma ne fonctionne pas alors que lui, il fait dans la rétrocession !»

Concernant les fréquentes coupures de l'énergie électrique constatées durant le Ramadan, le directeur les attribue à une conjugaison de facteurs, à savoir les feux de forêts, le sirocco et le pic de consommation. Il précisera que généralement, l'ex-Sonelgaz faisait face à des taux de consommation atteignant les 10% maximum de plus que la consommation globale, alors que durant l'été et le Ramadan, le pic de consommation avoisinait les 33% de plus que prévu.

Pour y remédier dans le futur, le conférencier mettra en avant, sans donner de chiffres, l'apport du plan quinquennal. Il citera aussi le renforcement des capacités de distribution de l'énergie électrique, notamment la réalisation de postes HT/MT à Collo et celui en cours à la cité Aïssa-Boukerma, dans la zone sud de Skikda, avec 24 possibilités de sortie, qui aura à supprimer graduellement les foyers de surcharge et alimenter les quartiers les plus défavorisés en la matière (Oued-El-Ouahch, Zeramna, Merdj-Eddib). En plus de cela, une enveloppe financière comprise entre 100 et 200 millions de dinars sera consacrée à la réhabilitation des tronçons jugés les plus défectueux.

En faisant sienne la devise «adaptation des moyens de l'ex-Sonelgaz au mode de consommation citoyenne», la Direction de distribution de Skikda, qui n'a pas encore enlevé l'enseigne de Sonelgaz à l'entrée de son siège, ne fait qu'engager durablement sa responsabilité dans l'amélioration de la qualité du service au profit du client. Et c'est à ce dernier que revient le droit, en évitant la rétrocession et le vol de l'énergie, d'en juger.

Zaid Zoheir

FOYER POUR PERSONNES AGÉES ET HANDICAPÉES

La réhabilitation en attente de réévaluation

Le projet de réhabilitation du foyer pour personnes âgées et handicapées (FPAH) a été lancé en juin dernier. L'enveloppe financière allouée, estimée à 30 millions de dinars, demeure insuffisante. L'attente de réévaluation dure toujours, car, initialement, l'estimation globale avoisinait les 80 millions de dinars.

Selon le directeur de wilaya de l'action sociale et de la solidarité, l'ex-DAS, citant la direction de la programmation et du suivi des budgets, l'ex-DPAT, ce genre d'opération ne peut nécessiter une réévaluation, car le montant dégagé l'a été sur la base d'une fiche technique dûment établie. Donc, selon une source de la DPSB, l'imminence est de reformuler une autre demande de financement dans le cadre d'une deuxième tranche. Le malheur c'est que plus tardent ces procédures, plus cette bâtisse, construite en 1891 en tant qu'hôpital, risque de s'effondrer. Et quand on sait que sa capacité théorique de 100 personnes n'est pas encore atteinte, on s'estime heureux que mort d'hommes ne soit pas encore à l'ordre du jour. En effet, seulement 55 pensionnaires, 30 hommes et 25 femmes, y sont hébergés. Souvent à 10 par salle, selon un rapport de l'APW, présenté lors de la 3e session ordinaire qui s'est tenue les 5 et 6 octobre, et consacrée à la sécurité sociale et à l'industrie, la promiscuité serait le lot quotidien de cette bâtisse, ce qui pourrait à court terme précipiter l'affaissement non voulu. Parmi les autres lacunes, on peut citer l'absence d'ambulance devant servir à l'évacuation des malades vers les établissements hospitaliers ; des repas à 40 DA ; l'installation au sein de la même salle de vieux et de handicapés mentaux, ce qui génère souvent des altercations entre ces deux catégories. Gageons que ce patrimoine historique soit réhabilité dans les plus brefs délais, car il y va de la vie d'hommes. D'autant plus qu'il surplombe une ruelle connaissant une fréquentation d'automobilistes et un passage pour des écoliers et des lycéens du lycée Hocine-Boubkir.

Zaïd Zoheir